

Les symboles de la République française



Le drapeau tricolore français a été créé à la Révolution.

Le rouge et le bleu sont les couleurs de Paris et le blanc la couleur royale.



La Marianne est une femme inventée par des artistes pour représenter la république française. Elle a été peinte pour la première fois à la Révolution. Son nom vient du peuple qui utilisait « Marianne » pour désigner la République.



La Marseillaise a été composée par Rouget de Lisle en 1792. Elle a été déclarée chant national en 1792 puis elle est devenue l'hymne officiel national en 1887.



La devise de la France est « Liberté, Égalité, Fraternité ». Le premier à l'avoir déclarée était Robespierre en 1790. Cette devise a disparu sous l'Empire et est réapparue en 1830. C'est depuis 1880 qu'elle est affichée sur les façades des mairies.



Le 14 juillet 1880, par Alfred Roll, 1881